

DECLARATION DE CREATION D'UNE ASSOCIATION

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 1er de son décret d'application du 16 août 1901 de procéder à la déclaration de l'association (club photo) dont le titre est le suivant :

- PIXEL D'ARGENT

et dont le siège est situé : Jussy, 275 rte du Vuarapan
74930 PERS-JUSSY

Cette association a pour objet :

- de réunir des passionnés de photo
- d'organiser des concours et des expositions
- d'initier les différentes techniques de la photographie
- animer culturellement notre commune.

Les personnes chargées de l'administration de l'association sont :

Nom : BORNAND
Prénoms : Daniel
Né(e) le : 02-08-1964
à : St Julien en genevois
Nationalité : Française
Profession : Chef d'atelier automobile
Domicile : Jussy, 275 rte du Vuarapan
74930 PERS-JUSSY
Rôle : Président

Nom : CARADEUC
Prénoms : Loïc
Né(e) le : 04/01/1969.
à : St-Ouent (93)
Nationalité : Française
Profession : Comptable
Domicile : 590 Route des 4 Marronniers
74800 St-Pierre en Faucigny
Rôle : Trésorier

Nom : GASSER
Prénoms : Sylviane
Né(e) le : 04/06/1950
à : Genève (SUISSE)
Nationalité : SUISSE
Profession : femme au foyer
Domicile : 321 Rue de Chalamine
74800 St-Pierre en Faucigny
Rôle : Secrétaire

Nom : CESCO
Prénoms : Alex
Né(e) le : 18/01/1957
à : Ambilly
Nationalité : Française
Profession : Monteur en Stores
Domicile : Bt-C Les Melezes
7800 La Roche sur Foron
Rôle : Administrateur

Vous trouverez ci-joints deux exemplaires des statuts de notre association, dûment approuvés et signés par nos soins.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer le récépissé de la présente déclaration.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait le : 10 Juillet 2005, à : Pers-Jussy

Signatures :

Président

Autre membre du bureau